



JEUDI 5 AVRIL 2018
9 h 00 à 15 h 30

Espace Mug | 603 bd Président Wilson | Aix-les-Bains
(à proximité de la gare)

GEMAPI - Eaux - Assainissement des compétences obligatoires

- **9 h 00 > 9 h 30 | Allocutions de bienvenue ; propos introductifs**

- **9 h 30 > 10 h 30 | GEMAPI : les contours d'une nouvelle compétence obligatoire**

Point d'actualité et décryptage des apports de la loi Fesneau du 30 décembre 2017 • Les acteurs concernés par l'exercice de la compétence GEMAPI et les enjeux de responsabilité • Le contenu de la compétence GEMAPI • Les principales formes de partenariat et de financement de la compétence GEMAPI • Exemples de mise en œuvre.

Intervenante : Me Lucile LAPLANCHE, Avocate senior, FIDAL département Droit Public.

- **10 h 30 > 11 h 30 | Eau-Assainissement : préparer les transferts de compétence à l'échelle intercommunale**

Point d'actualité et décryptage de la proposition de loi Ferrand • Le contenu de la compétence eau et assainissement • Les conséquences du transfert des compétences eau et assainissement • Les impacts sur le personnel.

Intervenants : Me Anne IMBERT, Avocate FIDAL, Directeur du département Droit Social • Me Jean-Luc ROUCHON, Avocat associé FIDAL département Droit Public.

- **11 h 30 > 12 h 00 | Propos conclusifs**

Les présentations seront ponctuées d'échanges avec les participants.

- **12 h 00 > 13 h 30 | Déjeuner**

- **13 h 30 > 14 h 30 | Eau-Assainissement par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)**

Quels services publics pour quels objectifs (abonnés, politique tarifaire) ? • Quelle organisation mettre en place (modes de gestion, critères de performance, ressources humaines) ? • Éléments de cadrage technico-juridiques.

Intervenante : Mme Mélissa BELLIER, Département de l'Eau.

- **14 h 30 > 15 h 30 | GEMAPI**

Définition du périmètre • Enjeux technico-juridiques • Enjeux organisationnels.

Intervenante : FNCCR, Mme Mélissa BELLIER, Département de l'Eau.

